

Arcachon propose un dépistage gratuit du risque d'AVC dans toutes les pharmacies de la ville

À partir de septembre, toutes les pharmacies d'Arcachon disposeront du bâton « MyDiagnostick » pour offrir aux habitants un test pour détecter un risque d'accident vasculaire-cérébral (AVC).

Cette expérience grandeur nature permettra aux arcachonnais de tester gratuitement ce dispositif de prévention dès la rentrée.

Portée avec le concours des Docteurs en neurologie Stéphane Olindo & François Rouanet du Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, cette initiative est le fruit d'un accord multipartenarial entre les pharmaciens de la ville, l'association AVC Tous Concernés, le Lions Club d'Arcachon et la municipalité.

Une expérimentation fédératrice

Depuis plusieurs mois, avec l'intention de déployer un test pilote à Arcachon, la Municipalité a engagé des discussions avec les Docteurs de l'Unité Neuro-Vasculaire du CHU de Bordeaux. Dans cette démarche, avec la volonté de fédérer des partenariats, la Ville a rassemblé le Lions Club d'Arcachon, l'association AVC Tous Concernés et les pharmacies de la ville pour d'une part, donner de l'écho à cette innovation scientifique et d'autre part, concrétiser une expérimentation à l'échelle locale.

Dans les faits, le Lions Club d'Arcachon financera entièrement l'acquisition de bâtons AVC et grâce au soutien d'AVC Tous

Concernés et à l'action des pharmacies, la Ville sensibilisera la population sur cette opportunité technique et scientifique.

Le dispositif est simple d'utilisation : par une simple prise en main du bâton pendant une minute, une évaluation cardiaque de l'utilisateur est réalisée.

Un pas de plus pour le « Bien-vivre »

Avec « Arcachon Santé », la Ville propose la visite à domicile d'un médecin en soirée, la nuit, les week-end et jours fériés. Depuis sa création il y a quatre ans, plus de 4000 consultations ont été effectuées.

Les médecins d'Arcachon Santé, sensibilisés à « Protect AVC Arcachon », se feront le relais de cette opportunité de diagnostic tout en sensibilisant les arcachonnais à cette accidentologie.

D'autre part, la Ville a mis en place le programme « Bien-vivre dans ma ville » qui offre des conférences thématiques ou des ateliers sur des sujets de santé pour permettre à chacun une meilleure connaissance des risques de santé. Dans ce cadre, des conférences seront mises en place sur les causes et les conséquences des AVC.

Un retour d'expérience l'an prochain

Lancée au 1er septembre 2019 auprès de chaque officine de pharmacie d'Arcachon, l'expérimentation sera l'occasion de découvrir l'intérêt des Arcachonnais, mesurer les chiffres de diagnostics positifs et appréhender le mieux possible des traitements efficaces pour éviter tout risque d'AVC.

Fort du constat selon lequel les AVC représentent en France la troisième source de mortalité (source ARS), cette expérience marque la volonté commune d'acteurs scientifiques, associatifs et public à vouloir œuvrer ensemble au service de la science et de la santé des personnes.

